



# Psychologues et Psychiatrie En action le 28 septembre !

Le 10 juin 2021, les psychologues étaient nombreuses et nombreux dans la rue.

Les différents arrêtés et autres rapports élaborés à la hâte et sans concertation par le gouvernement ont révélé son manque de considération à l'égard de cette profession.

Le 28 septembre 2021, les différents ministères (Santé, Enseignement Supérieur, Fonction Publique...) faisant la sourde oreille, nous nous mobilisons à nouveau pour rappeler que :

- la profession de psychologue n'est pas une profession paramédicale. Les psychologues sont autonomes dans l'élaboration de leurs méthodes et indépendants dans leurs décisions d'intervention. Nous sommes opposés à ce que nos interventions soient soumises à une évaluation et/ ou à une prescription médicale. Nous nous opposons à l'imposition par l'État de techniques thérapeutiques qui ne respectent ni notre autonomie, ni le libre choix des patients ;
- spécialistes en sciences humaines, dotés des compétences et des orientations diverses qui font leur richesse, les psychologues étudient et traitent du fonctionnement psychique dans différents champs de la société. Nous sommes opposés à la création d'un ordre des psychologues qui va à l'encontre de la réalité de la profession et de la pluralité des approches psychologiques ;

- les psychologues ne figurent pas sur la liste des professionnels de santé, sans doute est-ce la raison pour laquelle, à l'instar d'autres professions intervenant dans le champ de la santé publique, ils ont été oubliés des mesures de revalorisation salariale du Ségur. Depuis trop longtemps, les psychologues ne sont pas rémunérés à la hauteur de leurs qualifications et de leur expertise. Les grilles de salaires dans la Fonction Publique et les tarifs largement insuffisants prévus dans les expérimentations témoignent du mépris de l'État pour notre profession. Pour exemple, suite aux révisions de grilles qui, dans le cadre du Ségur, augmentent certains professionnels paramédicaux sans cependant rattraper le niveau européen, un psychologue (bac +5) en début de carrière sera rémunéré moins qu'un infirmier (bac +3) dans le même cas ;
- les psychologues sont une des professions subissant le plus de précarité, en particulier à l'hôpital public où les non-titulaires sont en nombre trop important. Cette précarité, induite par la contractualisation, entraîne de grandes disparités de traitement et d'injustices qui fragilisent l'ensemble des psychologues et leur exercice professionnel.

**L'ACCÈS AUX PSYCHOLOGUES EST UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE !  
TOUS MOBILISÉS POUR LE DÉFENDRE !**

# Mardi 28 Septembre

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE  
CHU DE NANTES À PARTIR DE 12H  
PUIS DÉPART EN MANIFESTATION AVEC  
ARRIVÉE À L'ARS POUR 14H.**



Avec le soutien



## Nouvelle mobilisation des psychologues le 28 septembre 2021 !

*Malgré la mobilisation massive du 10 juin, le ministère n'entend pas les revendications de la profession dans leur globalité.*

Le ministère de la santé continue de ne recevoir que quelques organisations de son choix, refuse de considérer les liens entre les conditions d'exercice en libéral et la situation dans les différents services publics ou médico-sociaux. Il poursuit ses travaux sans en modifier l'orientation et souhaite étendre les expérimentations de remboursement des actes des psychologues en libéral sur des bases analogues : offre segmentée selon la pathologie et/ou la population, soumise à prescription et contrôle médicaux, tarifs indécents... Quand on évoque la situation des psychologues dans les secteurs hospitaliers et médico-sociaux, il oppose une fin de non-recevoir.

Nous exigeons l'ouverture de véritables négociations pour l'ensemble de notre profession.

Nous voulons aborder la reconnaissance de notre place dans le système de santé et de prévention en général, nos conditions de travail dans tous les champs où nous intervenons (santé, travail, social, éducation, justice...).

Nous sommes tous concernés par la formation des psychologues de demain et par le futur de notre profession. C'est à nous d'en décider ! Nous devons être entendus quant à l'évolution de la formation et participer pleinement à la formation professionnelle des psychologues.

- Assez de décrets sans que l'avis des premiers concernés soient pris en compte !
- Assez de ce jeu de division de la profession !
- Nous voulons l'ouverture de véritables négociations, globales avec tous ses acteurs (praticiens, universitaires, fonctionnaires, salariés, libéraux) et l'ensemble des représentants de la profession.

### Mobilisation unitaire le 28 septembre

Grève, manifestations, rassemblements, AG intersyndicales et inter-organisations sur tout le territoire !